



PETITE HISTOIRE DU TRI SELECTIF

Cette nouvelle municipalité, qui a tout inventé, nous reproche notre indifférence à l'égard du tri sélectif, ils ont même découvert et écrit l'écologie à Thionville ! Depuis 1995, et conformément aux exigences réglementaires, nous avons généralisé le tri sélectif. Cette opération, accompagnée d'une réorganisation des collectes de déchets, a connu un succès illustré par des performances de tri supérieures aux moyennes nationales (plus de 40 kilos d'emballages recyclables triés et environ 30 kilos de verre triés par an et par habitant).

Ces opérations ont été conduites avec une communication appropriée privilégiant la proximité et avec l'appui de 2 ambassadeurs de tri qui sont allés au contact des usagers et des bailleurs. Le site Internet de la ville a également été développé avec une forte information sur le tri sélectif.

Un effort tout particulier a été fait dans le cadre de l'opération ANRU Côte des Roses et sur la Milliaire par le système de collecte en bornes enterrées conduisant à une amélioration significative en terme de cadre de vie de ces quartiers !

Au plan du service rendu à l'usager, deux déchetteries ont été créées.

L'ensemble de ces actions a conduit d'ailleurs à un ressenti globalement positif exprimé par les Thionvillois sur le fonctionnement des services de collecte. Quant aux insinuations proférées par la gauche sur notre gestion du syndicat des enlèvements des ordures ménagères nous affirmons qu'il serait préférable que cette compétence soit dévolue à la communauté d'agglomération Portes de France - Thionville qui perd de ce fait plus d'un millions d'euros par an. Patrick Weiten nous a assuré qu'il respecterait le statut de régie pour la ville de Thionville.

L'ensemble des communes de cette communauté y est favorable sauf Thionville pourquoi ?
Perte d'avantages pour le président de ce syndicat ?

Le groupe municipal d'opposition